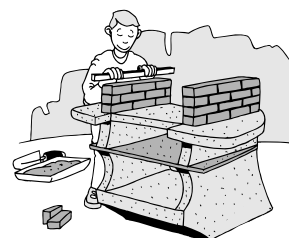
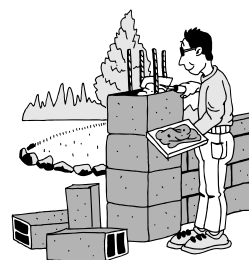
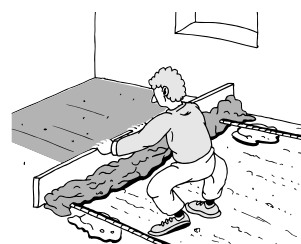
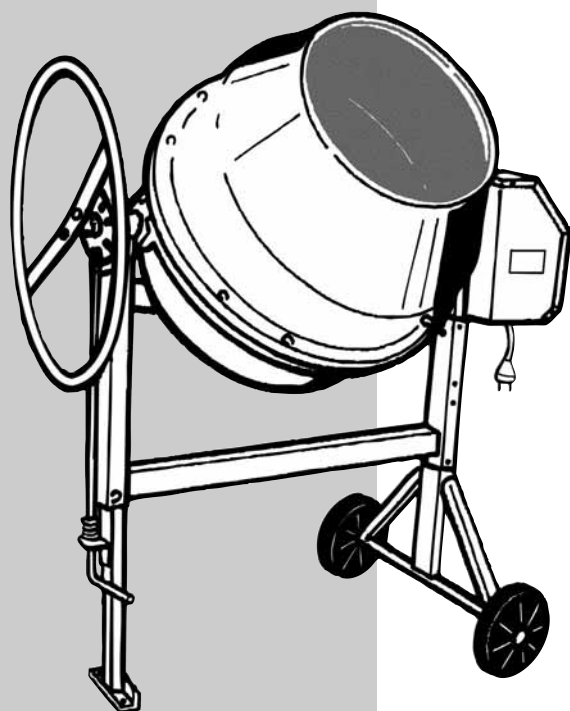


B 130

B 150

B 165

B 180



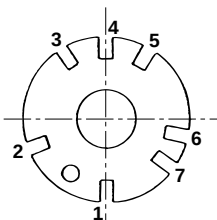
F	3
D	7
GB	11
I	15
NL	19
E	23
P	27

OPTION DÉMULTIPLICATION ref. 335194	31
--	-----------

F

UTILISATION - ENTRETIEN PIÈCES DE RECHANGE BÉTONNIÈRES B 130 - B 150 - B 165 - B 180

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES		B 130	B 150	B 165	B 180
Capacité de cuve	L	130	150	160	175
Capacité de malaxage maximum	L	100	115	130	140
Moteur monophasé 230V/50Hz					
Puissance absorbée	W	600	600	700	800
Longueur	mm	1220	1220	1220	1230
Largeur	mm	700	700	700	700
Hauteur	mm	1280	1280	1340	1420
Roues pleines	ø mm	160	160	160	200
Poids avec moteur électrique	kg	50	51	54	57



FABRICATION DES BÉTONS ET MORTIERS

Le disque d'inclinaison possède 7 crans différents

- Position 1 Ouverture de la cuve vers le haut.
- Position 2 Malaxage à gauche.
- Position 3 Vidange côté gauche.
- Position 4 Ouverture de la cuve vers le bas.
- Position 5 Vidange côté droit.
- Position 6 et 7 Malaxage à droite.

Dosage des bétons et mortiers courants pour 1 sac de ciment de 25 kg			
	Sable 0,2 à 0,5 mm 	Gravier 20 mm 	Eau 
Béton de fondation (Béton de propreté, semelle)	50 litres	80 litres	13 litres environ
Béton armé courant (dalle de compression)	30 litres	60 litres	13 litres environ
Béton armé (linteau, poutre)	30 litres	50 litres	15 litres environ
Mortier (assemblage briques, parpaings)	60 litres	-	13 litres environ
Mortier (enduit, chape)	50 litres	-	12 à 15 litres environ
Mortier (scellement de carrelage)	100 litres	-	13 litres environ

- Positionner la cuve à l'inclinaison choisie (d'un côté ou de l'autre). L'inclinaison la plus proche de l'horizontale donne un meilleur malaxage des matériaux collants (mortiers) mais réduit la capacité.

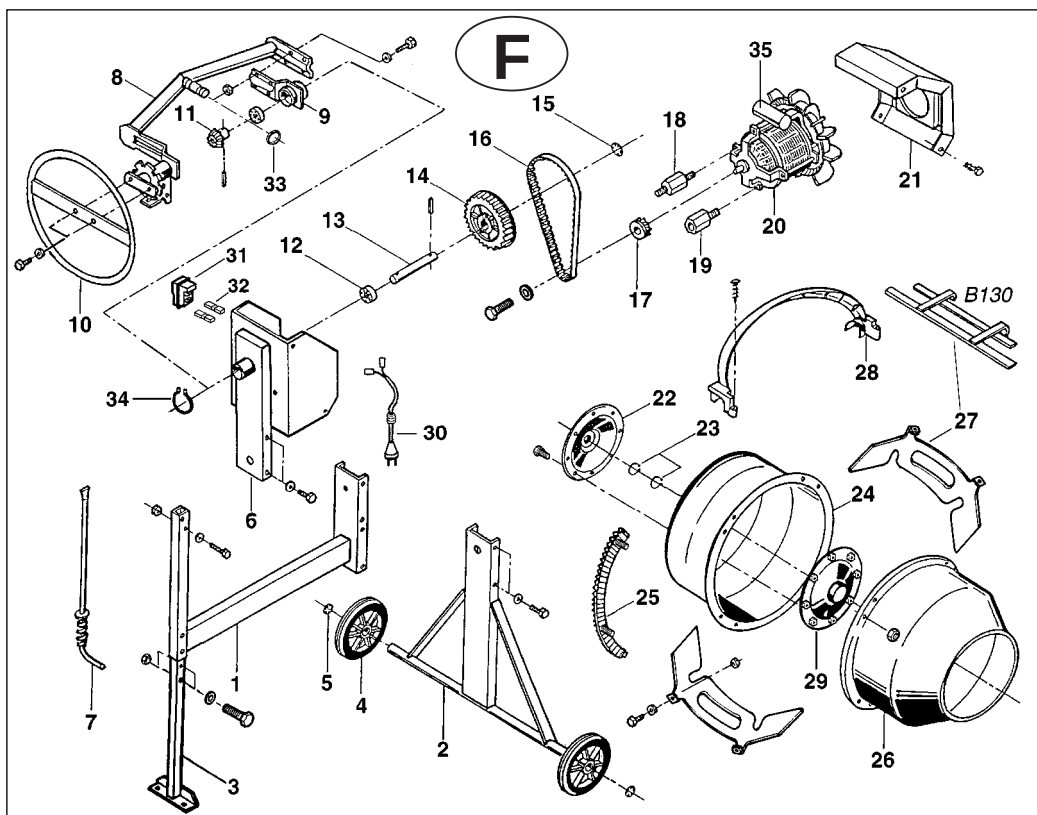
- Introduire dans la cuve un peu d'eau, ajouter les agrégats (gravier ou sable) puis le ciment. Faire le complément d'eau en cours de chargement. Le tableau de dosage vous guidera dans vos travaux. La quantité d'eau est donnée à titre indicatif, elle dépend du degré d'humidité des agrégats.

- Laisser tourner la cuve une à deux minute environ, pour obtenir un bon mélange. Ne pas prolonger le malaxage au-delà de deux minutes, afin d'éviter de centrifuger les matériaux.

- 1 pelletée = environ 4 litres , 1 brouette = 60 litres.

Les proportions ci-dessus sont données à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité du fabricant.

**Test réalisé avec
Lafarge Ciments**



Rep	Qté	B 130	B 150	B 165	B 180	Désignation	Rep	Qté	B 130	B 150	B 165	B 180	Désignation
1	1	391006	391006	391006	391006	Châssis	19	1	334105	334105	334105	334105	Plot simple
2	1	391002	391002	391002	391002	Pied arrière	20	1	394012	394012	394013	335216	Moteur mono IPO
3	1	391001	391001	391001	391001	Pied avant	21	1	335168	335168	335168	335168	Porte de capot
4	2	331007	331007	331007	331009	Roue	22	1	392003	392003	392003	392003	Flasque extérieur
5	2	009911	009911	009911	009911	Rondelle auto frein	23	2	009916	009916	009916	009916	Circlips 30 x 2e
6	1	391027	391027	391027	391027	Capot moteur	24	1	332033	332033	332020	335010	Fond de cuve
7	1	393010	393010	393010	393010	Système blocage	25	4	332038	332038	332038	332038	Segment de cour.
8	1	393001	393001	393002	393021	Etrier	26	1	332044	332045	332045	332045	Dessus de cuve
9	1	393009	393009	393009	393009	Palier d'étrier	27	2	392001	392015	392015	392015	Palette de cuve L
10	1	393013	393013	393013	393013	Volant	28	2	332041	332041	332041	332041	Demi-protection
11	1	333045	333045	333045	333045	Pignon d'entraîn.	29	1	392006	392006	392006	392006	Flasque intérieur
12	2	000906	000906	000906	000906	Roulement 6202EE	30	1	394066	394066	394066	394066	Fil d'alimentation
13	1	333118	333118	333118	333118	Axe d'entraînement	31	1	394049	394049	394049	394049	Contacteur
14	1	394001	394001	394001	394001	Roue crantée	32	2	394054	394054	394054	394054	Raccord FF
15	1	009909	009909	009909	009909	Rondelle auto frein	33	1	394030	394030	394030	394030	Joint
16	1	394004	394004	394004	394004	Courroie crantée	34	1	009923	009923	009923	009923	Circlips 42x1,75e
17	1	394002	394002	394002	394002	Pignon moteur	35	1	9FCD8	9FCD8	9FCD10	9FCD12	Condensateur
18	2	334104	334104	334104	334104	Plot double							

F

■ MISE EN SERVICE

Placer la bétonnière sur un sol dur et bien horizontal afin d'assurer à la machine une bonne stabilité. Dégager les abords de la machine de tout objet pouvant occasionner un risque accidentel ou gêner l'utilisateur.

Avant de mettre votre bétonnière en marche, vérifier que :

◆ Bétonnière à Moteur Electrique Monophasé

- La tension du réseau est de 230 Volts sur 2 fils.
- Capacité minimum du compteur doit être de 5 ampères.
- L'ensemble capot moteur bénéficie de la double isolation classe II de l'indice de protection IP44.
- Prévoir un câble d'alimentation de deux conducteurs de section 2,5 mm² pour une longueur maximale de 50 m (matériel classe II : pas de fil de terre). Si la longueur est supérieure à 50 m, prévoir une section de fil plus forte.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Générales

Vérifier avant la mise en marche de votre bétonnière :

- Que tous les dispositifs de protection sont en place et en bon état.
- Que personne n'est en contact avec la bétonnière ou à proximité et qu'aucun outil n'est appuyé contre.

◆ Bétonnière à Moteur Electrique

- Ne jamais laisser un câble enroulé sur son support, cela provoque des chutes de

tension importantes occasionnant une surchauffe du moteur.

- La ligne doit être équipée de fusibles ou disjoncteur pour assurer la protection.

ATTENTION : Eviter de faire tourner à vide une bétonnière équipée d'un moteur électrique monophasé; cela provoque une surchauffe du moteur.

- Niveau sonore : 74 dB(A) à 1 m

- Puissance acoustique LWA : 94 dB

■ ENTRETIEN

- Après chaque utilisation, nettoyer l'intérieur et l'extérieur de votre bétonnière. Pour la laver avec un jet ou un nettoyeur HP, veiller à ce que les projections d'eau n'atteignent pas le moteur. Pour nettoyer l'intérieur de la cuve efficacement, utiliser une pelletée de gravillons et de l'eau.
- Ne pas oublier de temps en temps de huiler les paliers de rotation de l'étrier.
- Les roulements de la cuve et du pignon d'entraînement sont graissés à vie.
- La couronne est en matériau composite haute résistance, inaltérable, sans entretien ni graissage et participe efficacement à la limitation des nuisances sonores.

F

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Ne pas mettre les mains, la tête ou quelconque outil à l'intérieur de la cuve lorsqu'elle est en mouvement.
- Ne jamais faire fonctionner la bétonnière sans ses protections.
- Ne pas brancher et utiliser le moteur électrique hors de son fonctionnement prévu capot fermé.
- Arrêter et débrancher votre bétonnière avant toutes interventions de quelque nature que ce soit.
- N'utiliser le mélangeur de la bétonnière qu'avec des matériaux destinés à la maçonnerie (Tout autre mélange d'ordre chimique ou alimentaire est déconseillé).
- Ne jamais remplacer une pièce défectueuse par une pièce d'une marque différente.

Débrancher le cordon d'alimentation secteur avant d'ouvrir le capot. L'appareil doit être utilisé uniquement lorsque toutes les protections sont en place.

Attention : Appareil doublement isolé. Lors de réparations, la classe II n'est préservée qu'à condition d'utiliser les pièces d'origine et que les distances d'isolation ne soient pas modifiées.

Le constructeur décline toute responsabilité en cas de non respect des consignes de sécurité et des règles d'utilisation.

Pour toute demande de garantie, adressez vous à votre revendeur muni de votre facture d'achat.

■ MAINTENANCE

Le pignon d'entraînement de cuve est une pièce d'usure de votre bétonnière. Pour éviter toute immobilisation, il est prudent de prévoir une pièce d'avance.

■ GARANTIE

Le Constructeur garantit votre bétonnière pour une durée de 12 MOIS à partir du jour d'achat. Cette garantie assure le remplacement gratuit des pièces qui sont défectueuses par suite d'un vice de construction ou d'un défaut de matériel. Le constructeur se réserve le droit d'expertiser les pièces défectueuses. Aucune garantie n'est accordée pour les défauts causés par : une manutention maladroite, une mauvaise utilisation, l'emploi de pièces de rechange étrangères ou d'un mauvais entretien. La garantie des moteurs est accordée par le Fabricant de ceux-ci.

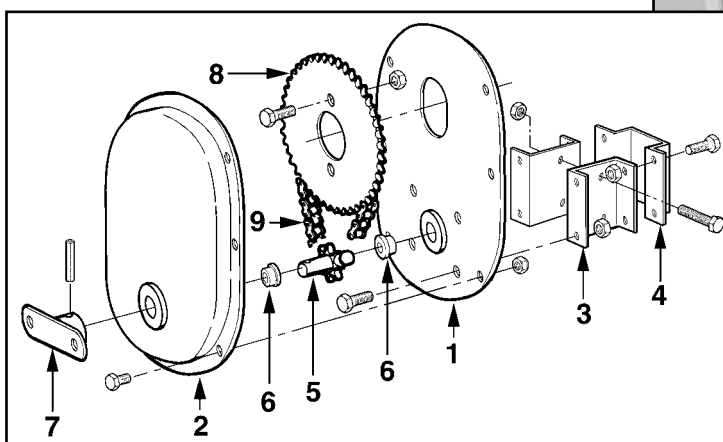
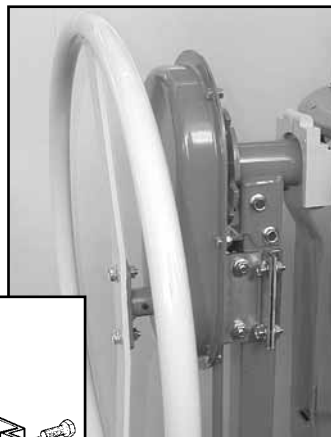
■ PIÈCES DE RECHANGE

Pour toute commande, s'adresser au détaillant revendeur de la bétonnière et indiquer le type, la date de fabrication et son numéro de série (plaque sur le capot). Préciser la quantité, la désignation et la référence des pièces désirées.

■ MODIFICATION DU PRODUIT

Soucieux d'améliorer constamment la qualité et l'efficacité de nos produits, nous nous réservons le droit de modifier, en cours de série, le produit ici-décrit.

**OPTION
DÉMULTIPLICATION
ref. 335194**



Rep	Qté	Réf	Désignation
1	1	335177	Tôle support
2	1	335175	Couvercle
	6	009127	Vis HM6 10 zinguée
	6	009367	Ecrou frein H 6 zinguée
3	2	335182	Tôle en U
	4	008951	Vis embase HM8 20 zinguée
	2	008957	Vis embase HM8 55 zinguée
	6	009378	Ecrou à embase H 8 zinguée
4	1	335178	Tôle de fixation
	4	008951	Vis embase HM8 20 zinguée
	4	009378	Ecrou à embase H 8 zinguée
5	1	335176	Axe de volant
6	2	335186	Bague bronze
7	1	335174	Support volant
	1	009857	Goupille E6 36
8	1	335185	Disque 56 dents
	2	008951	Vis embase HM8 20 zinguée
	2	009378	Ecrou à embase H 8 zinguée
9	1	335017	Chaîne 46 maillons

**Déclaration de conformité**

Le constructeur ALTRAD SAINT DENIS
42750 Saint-Denis-de-Cabanne - France
certifie que les bétonnières :

B 130 - B 150 - B 165 - B 180

sont conformes à la norme EN/60/204 de Juillet 1992, à la Directive Européenne n°89/392/CEE du 14/06/89, modifiée par les Directives n°91/368/CEE du 20/06/91, n°93/44/CEE du 14/06/93 et 93/68/CEE du 22/07/93.

**Bauabnahmebescheid**

Der Hersteller ALTRAD SAINT DENIS
42750 Saint-Denis-de-Cabanne - Frankreich
bescheinigt, die Betonmischer :

B 130 - B 150 - B 165 - B 180

sind in Übereinstimmung mit der Norm EN/60/204 von Juli 1992, und mit der Europäischen Direktive n°89/392/EEG von 14/06/89, verändert bei den Direktiven n°91/368/EEG von 20/06/91, n° 93/44/EEG von 14/06/93 und 93/68/EEG von 22/07/93.

**Declaration of conformity**

The manufacturer ALTRAD SAINT DENIS
42750 Saint-Denis-de-Cabanne - France
certifies that the concrete mixers :

B 130 - B 150 - B 165 - B 180

stated herebelow conforms to the norm EN/60/204 of July 1992, and the European Directive n°89/392/EEC of 14/06/89, modified by the Directives n°91/368/EEC of 20/06/91, n°93/44/EEC of 14/06/93 and 93/68/CEE du 22/07/93.

Saint-Denis-de-Cabanne, 09/2004

Cédric KAMERER

Directeur

**Declarazione di conformita**

Il Costruttore sottoscritto ALTRAD SAINT DENIS
42750 Saint-Denis-de-Cabanne - France
certifica che le betoniere :

B 130 IT - B 150 IT - B 165 IT - B 180 IT

più avanti sono conformi alla norma EN/60/204 de Luglio 1992, e alla Direttiva Europea n° 89/392/CEE del 14/06/89, modificata dalle direttive n°91/368/CEE del 20/06/91, n°93/44/CEE del 14/06/93 e 93/68/CEE del 22/07/93.

**Verklaring van overeenstemming**

De fabrikant; ALTRAD SAINT DENIS
42750 Saint-Denis-de-Cabanne - France
bevestigt dat het betonmolen :

B 130 - B 150 - B 165 - B 180

overeenstemmend is volgens de normen EN/60/204 van juli 1992 en volgens de Europese Richtlijnen n° 89/392/EEG van 14/06/89, gewijzigd volgens de Richtlijnen n°91/368/EEG van 20/06/91 - n°93/44/EEG van 14/06/93 en 93/68EEG van 22/07/93.

**Declaracion de conformidad**

El fabricante ALTRAD SAINT DENIS
42750 Saint-Denis-de-Cabanne - France
certifica que las hormigoneras :

B 130 - B 150 - B 165 - B 180

está conforme a la normativa EN/60/204 de Julio 1992, y a la Directiva Europea n°89/392/CEE del 14/06/89, modificada por las Directivas n°91/368/CEE del 20/06/91 - n°93/44/CEE del 14/06/93 y 93/68/CEE del 22/07/93.

**Declaração de conformidade**

O construtor ALTRAD SAINT DENIS
42750 Saint-Denis-de-Cabanne - France
certifica que as betoneiras :

B 130 - B 150 - B 165 - B 180

estão conforme á norma EN/60/204 de Julio de 1992, e á Directiva Europea - n°89/392/CEE do 14/06/89, modificada por as Directivas n°91/368/CEE do 20/06/91, n°93/44/CEE do 14/06/93 e 93/68/CEE do 22/07/93.